

Bienvenue aux TANNERIES DU PUY !



L'inauguration de ce nouveau et ultra moderne bâtiment des Tanneries est une excellente nouvelle pour l'emploi et l'industrie sur notre territoire.

10 ans après la longue lutte des tanneurs et de leur syndicat CGT, en 2011, pour préserver l'outil de production et l'emploi, c'est une belle issue !

La désindustrialisation n'est jamais inévitable ou inexorable, cette inauguration en est la preuve. A l'époque, de mauvais conseillers nous expliquaient que nous devrions laisser faire et cher-

cher une solution de reclassement dans une hypothétique installation d'une grande surface en lieu et place des Tanneries.

L'inauguration de ce nouveau bâtiment ultra moderne est une belle issue à la longue lutte menée en 2011 par les tanneurs et leur syndicat CGT, pour préserver l'outil de production et l'emploi.

Heureusement, les tanneurs ont, eux, refusé la fermeture de leur entreprise, forts de l'expérience qu'après une fer-

meture ou la disparition d'une industrie, il n'y a jamais de retour en arrière.

Nous nous réjouissons aujourd'hui du développement des tanneries Hermès au Puy comme en France et sommes fiers de porter des exigences d'avenir.



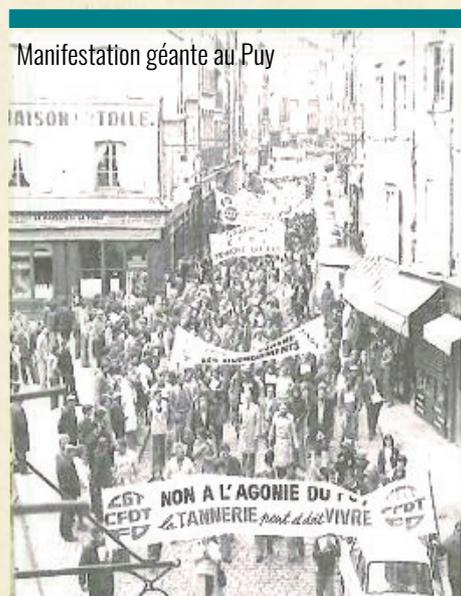
Le syndicat CGT
des Tanneries
Novembre 2021

P.S. : vous trouverez, dans ce dépliant, les articles que nous avons publiés il y a 10 ans, après la reprise de l'entreprise. Bonne lecture ! ■

Tanneries et luttes pour l'emploi

Les tanneries existent au Puy depuis plusieurs centaines d'années.

A cause des odeurs et du besoin d'eau, elles étaient situées hors des murs d'enceinte qui entouraient la ville, près du ruisseau du Dolaizon, dans le faubourg Saint-Barthélémy. La rue des Tanneries actuelle date de 1603 et témoigne de cette activité.



La corporation des tanneurs a été créée au Puy en 1551, mais ce métier existait déjà depuis des siècles. Il y avait aussi de petites tanneries artisanales à Yssingaux, Paulhaguet, Langeac, Arlanc, Le Monastier, St-Didier, Brioude et Saugues.

1789, à la veille de la Révolution, 29 tanneries au Puy emploient 76 personnes.

1846, on compte seulement 10 tanneries au Puy et 14 en Haute-Loire (1 à Brioude et 3 à Saugues).

1910, en Haute-Loire, il ne reste qu'une tannerie au Puy avec un atelier à Vals : la Tannerie Brolles

1938, arrêt de toute activité rue des

Tanneries. Seule reste la Tannerie de Vals qui fermera en 1954.

1946, création de l'entreprise Sidem

1946, création de l'entreprise Sidem. Maurice Pierre Sidem est arrivé au Puy pendant la guerre. A la fin de celle-ci, il commercialise des peaux achetées en Haute-Loire et vendues dans des tanneries en France. Avec 2 ateliers, à Taulhac et Rue des Tanneries, il emploie rapidement 15 salariés.

1948, il abandonne Taulhac, installe une nouvelle usine à la Renaissance et débute le tannage des peaux de veaux.

1951, 250 salariés sont recrutés dans le bassin du Puy et dans les campagnes environnantes. Ils sont transportés en car du Monastier, Laussonne, Saint-Julien-Chapteuil... Beaucoup ont une double activité : tanneur et paysan.

1953, Sidem reprend les établissements Canard à Vals et aux Capucins. La production est répartie dans les ateliers : le secteur humide à la Renaissance et à Vals, le finissage à l'atelier des Capucins, avec déjà 400 salariés au total.

1955 marque le début de la construction de l'usine des Quatorze Ponts sur la commune de Chadrac, là où la Borne se jette dans la Loire. A cette période, Sidem lance la construction de 2 lotissements, Cité du Loup et Cité St-Michel, pour loger des familles de tanneurs avec la possibilité, pour elles, de devenir propriétaires.

1958, la société Sidem fusionne avec les

tanneries Floquet de Saint-Denis, en banlieue parisienne, qui délocalisent sa production. Seuls quelques cadres suivront.

1960, nouvel agrandissement de l'usine des Quatorze Ponts et abandon des ateliers de la Renaissance et de Vals.

1968, toute la production est rapatriée aux Quatorze Ponts avec 1 000 salariés.

1971, Le Puy fusionne avec les tanneries de Bort-les-Orgues (19) et d'Annonay (07). L'ensemble du groupe compte 2 200 emplois, dont 1 300 au Puy et devient les Tanneries Françaises Réunies (TFR).

Sidem est dénommé le Napoléon du cuir. Le travail est dur, voire pénible.



Pour obtenir un revenu correct, on a recours à de nombreuses heures supplémentaires, jusqu'à 60 heures hebdomadaires. Grâce aux grèves (1956, 1959,

1964, 1968, 1969) les conditions de vie et les salaires s'améliorent.

Pendant toutes ces années, les tanneurs et leurs syndicats sont devenus **leaders des luttes sociales au Puy**.

Crises et licenciements

1974, c'est la crise et le dépôt de bilan. Le premier plan de licenciements prévoit 182 suppressions d'emplois au Puy et la fermeture du site d'Annonay avec 491 licenciements (grâce à des années de lutttes, cette tannerie existe encore aujourd'hui sous la forme d'une Scop avec 80 salariés).

C'est le début d'une longue lutte pour défendre l'emploi. 1975, la location gérance est concédée à une société constituée par Unigrain. Les Tanneries deviennent Société Nouvelle d'Exploitation des Tanneries Françaises Réunies (SNETFR).

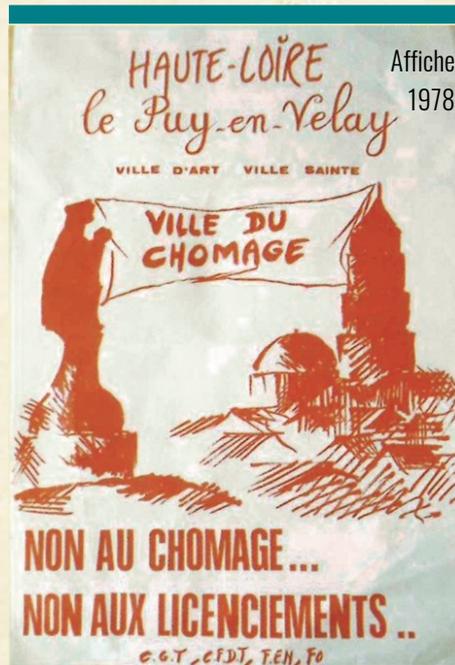
Octobre 1976, deuxième plan de licenciements : 172 suppressions d'emplois au Puy et 50 à Bort-les-Orgues. 1 200 salariés sont encore employés dans le groupe.

1977, la direction est séquestrée, l'inspection du travail occupée, la préfecture et la mairie du Puy aussi. L'évêque, Monseigneur Cornet, accepte de faire sonner les cloches lors d'une journée ville morte où les commerçants baissent leurs rideaux.

1978, le nouveau dépôt de bilan se conclut par une liquidation judiciaire. 303 emplois au Puy et 115 à Bort-les-Orgues sont encore supprimés.

Le 26 mai 1978, une manifestation rassemble plus de 10 000 personnes.

Une nouvelle société est créée, les Nou-



Halte à la désindustrialisation : aujourd'hui les tanneries du Puy restent les plus importantes de France

velles Tanneries Françaises (NTF), gérée par un spécialiste de la tannerie M. Folbert.

1984, il n'y a plus que 350 salariés au Puy.

1986, nouveau dépôt de bilan et 90 licenciements. L'entreprise est reprise par 2 associations liées au monde agricole, Fert et Sol et Civilisation. Elle s'appellera désormais Tanneries du Puy avec 200 salariés.

1988, 2002 et 2006, 3 nouveaux plans de licenciements, suivis de préretraites et de départs volontaires.

Mars 2010, il reste 117 emplois et l'entreprise se retrouve en redressement judiciaire.

8 juillet 2011, le Tribunal de Commerce décide d'attribuer l'entreprise en plan de cession à Denis Lemercier, associé à la société Weston. Les emplois sont maintenus.

Pendant toutes ces années, les tanneurs ont lutté d'arrache-pied pour limiter la casse et maintenir la tannerie en activité. Ils obtiendront les préretraites à 60 ans d'abord, puis 56 ans et 8 mois, alors que l'âge de la retraite était à 65 ans. L'un des effets induit de leur lutte est la création, à partir de 1977, de la zone industrielle de Blavozy et l'installation, entre autres, du groupe Michelin.

Aujourd'hui, avec **117 emplois**, ces tanneries sont tout de même les plus importantes en France et ce **savoir-faire** est préservé sur le bassin du Puy.

*Syndicat CGT THC,
juillet 2011*

26 mai 1978 : manifestation des tanneurs



2011 : devant le Tribunal de Commerce



DECLARATION CGT JUILLET 2011

Emplois gardés ! Tanneries sauvées !

Après 18 mois de redressement judiciaire et plusieurs années d'incertitudes, depuis le 1er août, les Tanneries du Puy ont une nouvelle direction et de nouveaux actionnaires. Les 117 emplois et les accords collectifs sont conservés.

Malgré bien des inquiétudes, une nouvelle étape vient d'être franchie. Les Tanneries ont la possibilité et l'opportunité de devenir une grande tannerie française et européenne moderne.

Non seulement les tanneurs ne se sont pas découragés, mais ils ont su rester soudés, unis et mobilisés pour défendre leurs emplois et l'outil industriel.

Leur travail permet de transformer les

peaux brutes en cuir prestigieux, destiné aux grandes marques du luxe qui en feront des sacs et des chaussures. Ce savoir-faire et les emplois ont été sauvés grâce aux luttes actuelles et passées.

Les tanneurs ont su rester soudés, unis et mobilisés pour défendre leurs emplois et l'outil industriel.

Quel bel exemple pour tous ceux qui refusent les licenciements et la désindustrialisation !

Quand un emploi industriel est sauvé, 3 emplois induits sont maintenus !

Maintenir l'emploi, refuser le chômage et les licenciements sont parmi les premières préoccupations des salariés et les premières exigences du syndicalisme.

Bravo ! Vive les tanneurs pour que vive la Tannerie. La Cgt, toute la Cgt, a été et restera à leurs côtés ! ■



L'emploi n'est pas un luxe

Conservons en France la production et des salariés qualifiés et correctement rémunérés !

BULLETIN DE CONTACT CGT TANNERIES du PUY

A donner à un délégué du personnel ou à
Syndicat Textile Habillement Cuir 43
4 rue de la passerelle
43000 Le Puy-en-Velay
Tél.: 04 71 05 51 21 - ud43@cgt.fr

Prénom:

Nom :

Tél.:

Mail :

www.cgt43.fr

